

Compte rendu de la réunion du comité de suivi de l'installation du Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes (CSST) du 27 janvier 2004

(CR Rédigé par Sylvie Wieviorka et Cathie Simon Loudette)

Intervenants

Jacques Boutault, Maire du 2^{ème} arrondissement

Sylvie Wieviorka, 1^{ère} Adjointe au Maire du 2^{ème} Arrondissement

Dr Alain Morel, Président de la Fédération Française d'Addictologie

Dr Guy Sebbah, Délégué Régional Ile de France du groupe SOS

Dr Aline Lupuyau, Médecin Directeur du futur CSST

Maryse Bellucci Dricot, Déléguée Régionale Ile de France de l'association SOS DI

Introduction

Jacques Boutault Maire du 2^{ème} arrondissement souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie les intervenants, les Docteurs Alain Morel et Guy Sebbah d'être venus à cette première réunion du comité de suivi de l'installation du CSST au 110 de la rue Saint Denis.

Le Maire se félicite de cette réunion, qui, compte tenu des délais nécessaires à l'installation du centre, se situe bien en amont de l'ouverture.

Cette réunion doit permettre d'une part de mieux comprendre la problématique de la toxicomanie, de préciser le fonctionnement du centre et d'autre part, de permettre le débat et la discussion autour de ce projet.

Sylvie Wieviorka remercie Emmanuel Caldaguès, Adjoint au Maire du 1^{er}, et Christophe Lekieffre, Conseiller de Paris, d'être présents et propose que la réunion se déroule de la manière suivante :

- Dans un premier temps, le Dr Alain Morel fera un exposé sur le thème : "Soigner les toxicomanes : comment faire? Que peut -on en attendre ?", et répondra aux questions sur ce sujet.
- Dans un deuxième temps le Dr Guy Sebbah présentera son équipe et fera un point sur l'avancement de l'installation du centre. Puis il répondra aux questions de la salle.

Exposé du DrAlain Morel

(cf. documents joints)

Questions de la salle

Une personne exprime sa crainte de l'installation du centre, car elle a un studio d'enregistrement qui accueille du public à côté du centre. Elle s'est déjà retrouvée face à un toxicomane agressif et demande ce qu'il faut faire pour aborder un toxicomane et le faire sortir d'un lieu ?

Le Dr Alain Morel indique que les endroits où sont soignés les toxicomanes sont les lieux où il y a le moins d'agressions. Pour sa part, il dirige un centre à Boulogne, où sont reçus environ 600 patients par an et il n'y a jamais eu d'agressions. Beaucoup de gens ne perçoivent pas qu'il y a un centre.

Le Dr Guy Sebbah précise que le centre de la rue Saint Denis accueillera 350 personnes par an.

Une habitante proche du centre, lit un arrêté concernant un centre géré par SOS DI à Montpellier où l'association a été condamnée à payer 1900 euros au syndic suite à des nuisances dans l'immeuble liées au centre. D'autre part, elle indique que Monsieur Sebbah avait dit, lors de la réunion du 6 novembre, que ce qui se passait dans la rue ne regardait pas l'association, et que dans le 18^{ème} il y avait eu de la violence suite à l'installation d'un centre.

Sylvie Wieviorka explique que le but du comité de suivi est de discuter des mesures utiles pour qu'il n'y ait pas de nuisance supplémentaires.

Guy Sebbah intervient pour rectifier ce qu'il aurait dit le 6 novembre.

Il n'a jamais dit que l'association se désintéressait de ce qu'il pouvait se passer à l'extérieur du centre. Le propos était plutôt de dire que dans la rue, SOS DI ne travaillait pas seule et qu'un travail était mis en place avec les différents acteurs présents dans le quartier (associations, commissariats des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements ...).

L'association ne peut être indifférente à ce qu'il se passera dehors mais travaillera en réseau.

Dans le 18^{ème} arrondissement, il y a effectivement eu au départ des pics de violence mais des outils ont été mis en place pour palier à cela, avec les habitants, les associations partenaires et le commissariat. Quant aux problèmes liés au centre de Montpellier, il y a eu une erreur qui ne sera pas commise de nouveau : le centre était une Boutique (donc un projet différent de celui de la rue saint denis) en rez de chaussée qui était un centre d'accueil de jour où les toxicomanes pouvaient consulter, s'alimenter, se laver ; prendre soins d'eux. L'immeuble était un immeuble d'habitation et effectivement il y a eu des problèmes de voisinage lorsque les patients attendaient dans la cage d'escalier.

C'est pourquoi la volonté pour l'installation de ce nouveau centre était que l'immeuble soit vide d'habitation. Il est important de noter qu'à Montpellier il n'y a jamais eu aucune plainte des immeubles voisins.

Christophe Lekieffre comprend bien que les Docteurs Morel et Wieviorka parlent de leurs expériences respectives réussies et s'en réjouit, mais se demandent si la configuration d'implantation était la même que dans ce cas là. Il se demande s'il n'aurait pas valu mieux chercher un autre lieu.

Selon **Le Dr Alain Morel** le lieu idéal pour implanter un centre n'existe pas mais lorsque les centres sont implantés dans des lieux où existe un réseau de solidarité, et où il y a de l'information vers les habitants, cela se passe bien. Il relate une expérience à Clamart où il y a eu un mouvement contre le lieu mais que grâce à la médiation, la situation s'est améliorée.

Une personne qui travaille comme agent de nuit dans le parking rue Saint Denis, témoigne que il y a des toxicomanes vers 2h/3h du matin qui sont très agressifs, et que lorsqu'il appelle la Police, celle ci n'envoie personne.

Sylvie Wieviorka répond que ce qu'il se passe dans ce parking, n'a rien à voir avec le centre de soins puisque la situation, selon l'agent, existe et que le centre n'est pas installé.

Mais elle indique que l'ambiance du parking a beaucoup changé depuis que l'éclairage a été amélioré, les accès mieux contrôlés et des caméras vidéo mises en place.

Emmanuel Caldaguès explique que, d'après son expérience d'élus du 1^{er} arrondissement, l'installation du centre de soin posera moins de problème. D'après lui SOS DI a une responsabilité en dehors du centre envers les riverains.

Le rôle du comité de suivi est d'être vigilant et de ne pas refuser de faire appel à des associations et également aux forces de maintien de l'ordre.

Le Dr Guy Sebbah rajoute que il y a un vrai travail qui va être fait avec les associations présentes et que certains habitants se sont déjà proposés pour être bénévoles. L'association sera très vigilante sur les questions de violence.

Des conventions seront signées avec les associations partenaires sur le quartier (Aides, Aux Captifs la libération, La Clairière).

Laurent Liger de l'association "Aux Captifs, La Libération" se dit rassuré de voir le centre s'installer à cet endroit. L'association fait du suivi social avec des personnes en précarité et eux aussi sont confrontés à la violence. Sur 250 personnes domiciliées par l'association, il y a 40 % de toxicomanes. C'est une bonne chose qu'un centre de soins s'installe à proximité.

Marie-Annick Darmaillac, Sous Préfète à la Ville souhaite assurer la Mairie du soutien de l'Etat à ce projet. Les services des l'Etat, les services de police, la Mairie de Paris sont réunis pour accompagner SOS DI dans l'installation de centre.

Point sur l'installation du centre par Le Dr Guy Sebbah et présentation de l'équipe.

Les démarches administratives sont plus longues que prévues et les travaux seront bientôt lancés. . La date du 1^{er} trimestre 2004 avait été annoncée en novembre 2003. Il faudra compter plutôt sur une installation au 1^{er} semestre 2004.

Ce délai permet de finir de recruter l'équipe qui à terme sera composée de 19 personnes, équivalent à 15 équivalents temps pleins :

1 médecin directeur, 1 chef de service, 3 médecins généralistes, 1 psychiatre, 3 infirmières, 3 animateurs de prévention, 2 agents d'accueil, 1 secrétaire.

Le projet lui-même occupera 4 étages :

Au rez de chaussée : un accueil de jour ouvert de 10h à 18h30, avec possibilité de petite restauration. Cette entrée sera filtrée par l'équipe d'accueil.

Au sous sol : espace sanitaire : toilettes, douches, petit espace de repos

Aux 2 étages supérieurs: bureaux pour les médecins et infirmiers et pour tous les soins au sens large du terme ainsi que pour les traitements de substitution.

Le Dr Guy Sebbah indique avoir commencé à rencontrer les commerçants du quartier ainsi que les médecins et les pharmaciens.

Le partenariat est à développer et consolider, et une réflexion doit être menée pour que chacun ait son rôle et sa fonction (territoire, action, prise en charge..)

Maryse Bellucci Dricot, assistante sociale et directrice par intérim du centre Parmentier, est très confiante quant à la réussite de ce projet. Elle souligne l'importance d'avoir un espace de parole comme l'est ce comité de suivi. Elle insiste sur le fait que la tolérance du personnel du centre n'est pas supérieure à celle des autres et qu' un centre de soins n'est pas une zone de non droit. Elle assure les personnes présentes de sa disponibilité pour rencontrer et répondre aux craintes exprimées.

Le Dr Lupuyau précise que les violences existent déjà alors que le centre n'est pas implanté. Elle confirme qu'elle tout à fait prête à rencontrer quiconque le désirerait.

Sylvie Wieviorka remercie tous les intervenants et réaffirme que l'ouverture du centre ne se fera pas en catimini. Lorsque la date sera connue, elle sera annoncée clairement.

Elle propose qu'une réunion du comité de suivi ait lieu à mi-parcours et de convier à la réunion soit un magistrat soit un policier.